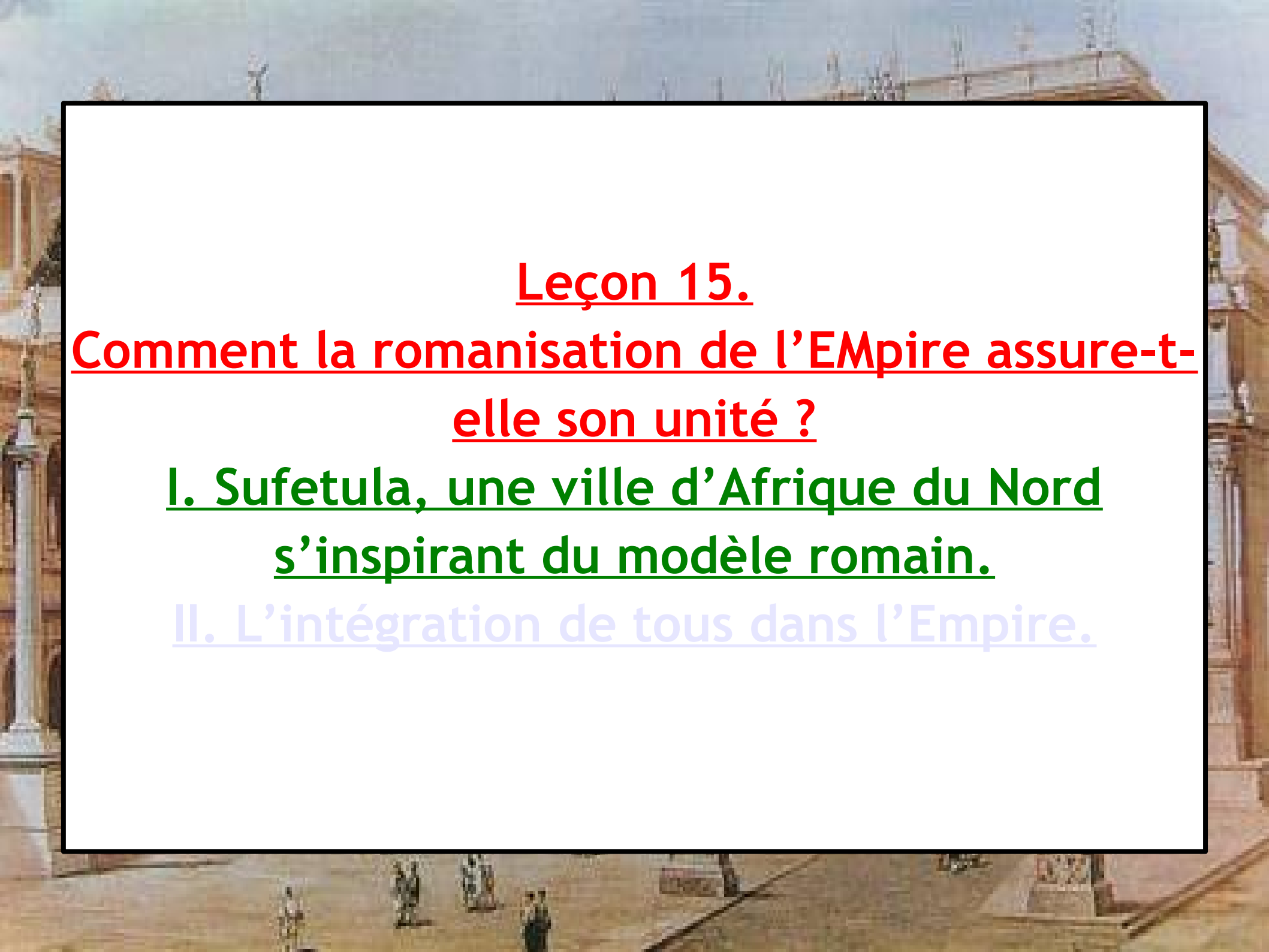


The background of the slide is a painting of a Roman-style building with a large courtyard. The building has multiple stories with arched windows and a prominent central tower. In the foreground, there are several figures in Roman attire walking in the courtyard. The overall style is classical and historical.

Histoire.

Partie 3.

L'empire romain dans le monde antique.

The background of the slide is a painting of a Roman city street. On the left, there is a large temple with a tall column topped by a statue. In the center, a wide street leads into the distance. On the right, there are more buildings and a large archway. Several people in Roman attire are walking on the street. The overall scene is a detailed representation of a Roman urban environment.

Leçon 15.

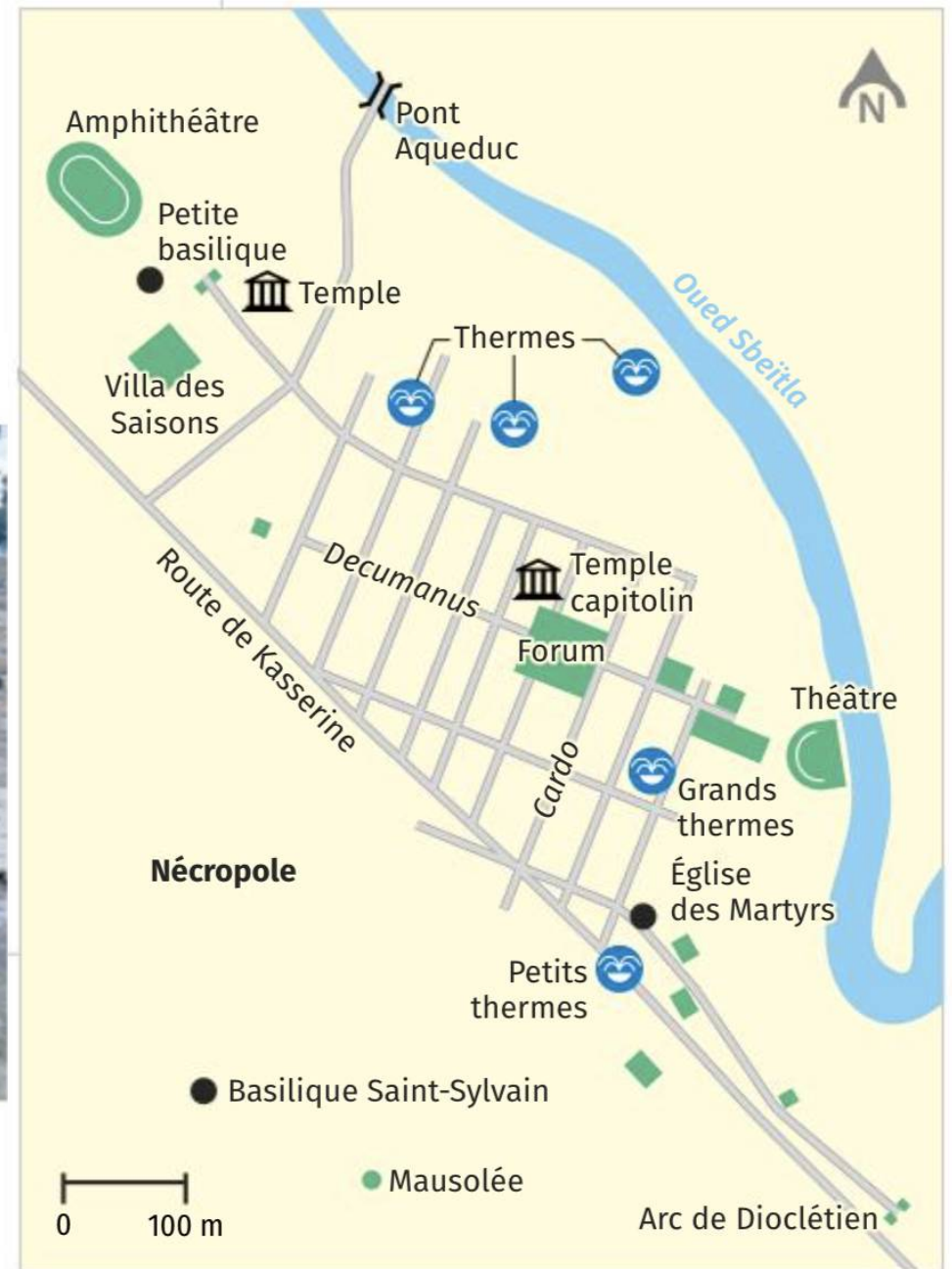
Comment la romanisation de l'EMpire assure-t-elle son unité ?

I. Sufetula, une ville d'Afrique du Nord s'inspirant du modèle romain.

II. L'intégration de tous dans l'Empire.

SUFETULA, pages 154-155

2 Une fabrique d'huile sur le forum



▲ D'après Wikipédia.

Dans une ville romaine, le *cardo* et le *decumanus* sont les rues principales ; le forum est la place centrale regroupant les principaux bâtiments politiques, religieux et économiques.

SUFETULA, pages 154-155

PVB MUNIC = « Municipale public... »



4

La propriété d'une habitante locale

Borne-limite du domaine de Fulcinia Sabina, II^e siècle après J.-C.

D'origine berbère, Fulcinia Sabina est membre d'une famille qui a acquis la citoyenneté romaine.

SUF = « ... de la cité Sufetula... »

MUS = « ... du peuple berbère Musuni. »

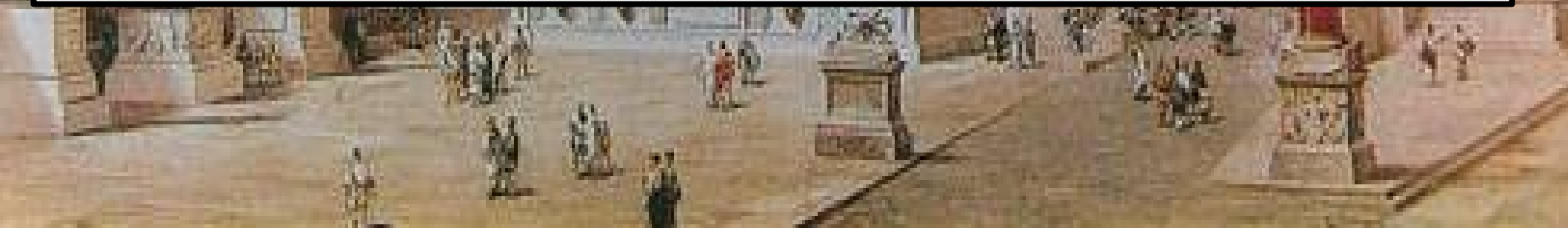
questions

1) Où se situe Sufetula ?

Sufetula se trouve dans la province romaine d'Afrique, **dans l'actuelle Tunisie.**

2) Décris le plan de la ville (comment est organisée la ville ? Quelles sont les 2 rues principales de la ville ? Sur quelle place se croisent-elles?).

Les rues sont organisées en parallèles et forment un plan quadrillé. Le cardo et le decumanus maximus sont les deux rues principales de la ville de Sufetula. Elles se croisent à angle droit sur le forum.



3) Quels éléments présents dans la ville sont caractéristiques des villes romaines ? (quels éléments montrent qu'il s'agit d'une ville romaine?)

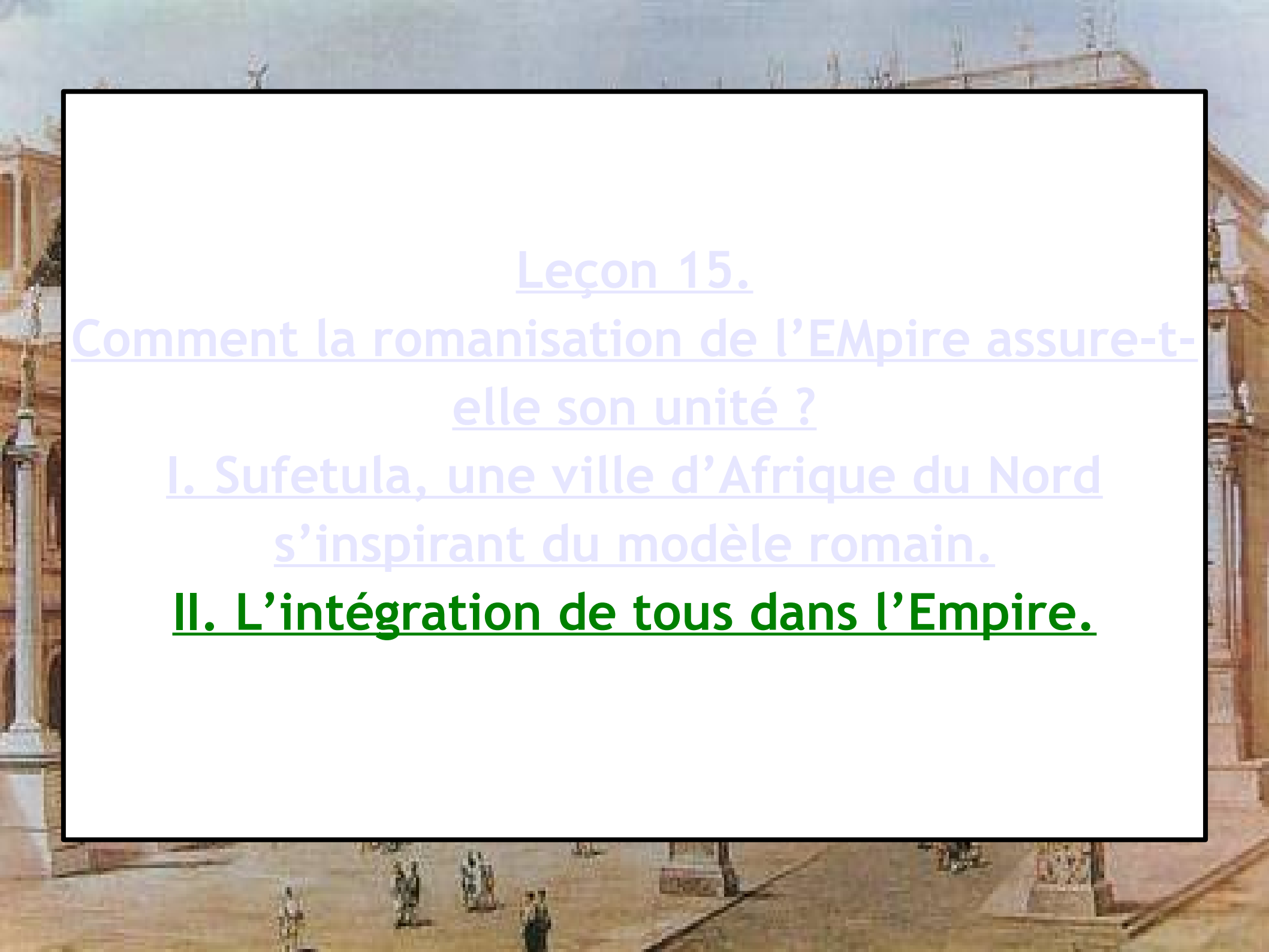
Le cardo et le decumanus, les thermes, l'amphithéâtre, le théâtre, les temples, le forum, l'arc de triomphe (arc de Dioclétien) sont caractéristiques d'une ville romaine.

4) Quels produits étaient cultivés voire transformés à Sufetula et dans

Les oliviers et le blé étaient cultivés dans la région de Sufetula. Le blé et l'huile d'olive fabriquée à Sufetula étaient exportés vers Rome.

5) Comment l'archéologie nous permet-elle de savoir que les populations autochtones (locales) sont devenues, pour certaines, citoyennes de

On a retrouvé une borne-limite indiquant que la propriétaire, Fulcinia Sabina, était d'une famille berbère et citoyenne romaine.

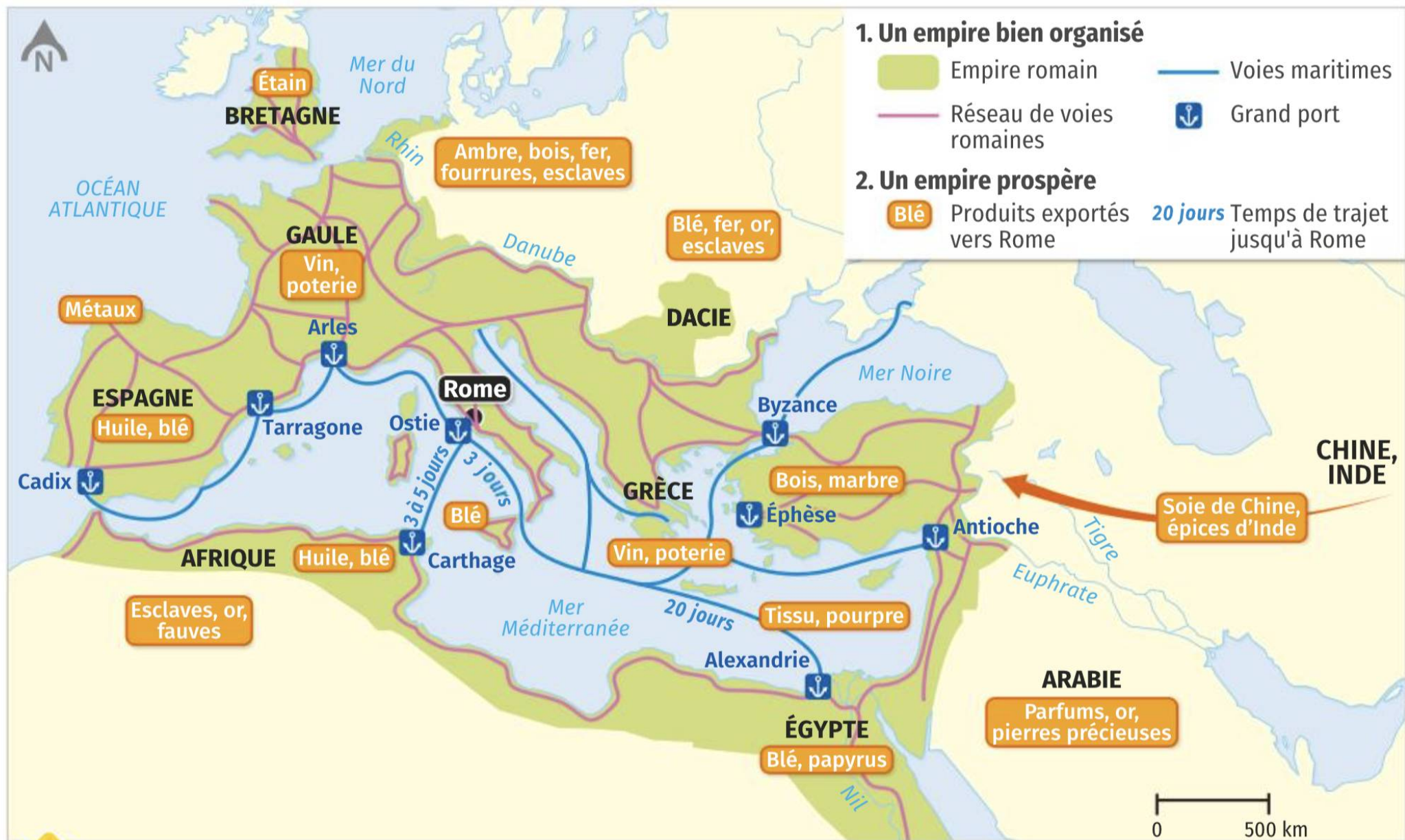


Leçon 15.

Comment la romanisation de l'EMpire assure-t-elle son unité ?

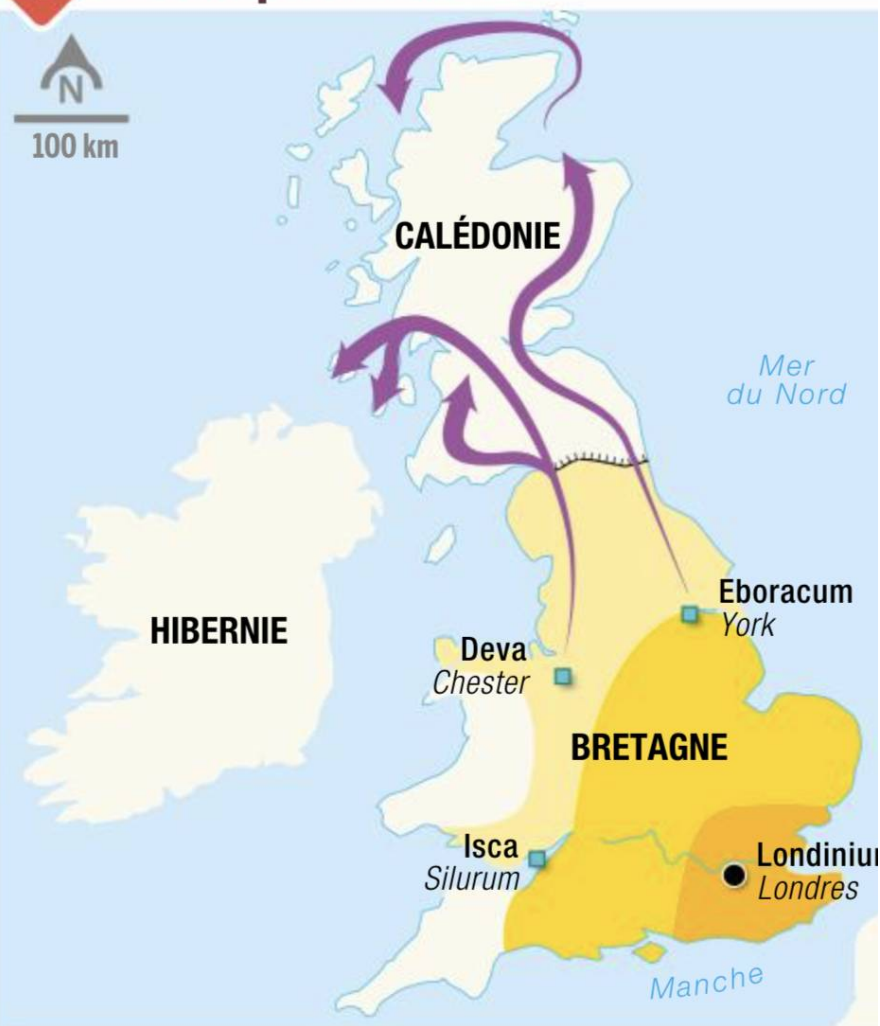
I. Sufetula, une ville d'Afrique du Nord s'inspirant du modèle romain.

II. L'intégration de tous dans l'Empire.



1 Le commerce dans l'empire romain au II^e siècle après J.-C.

1 La conquête romaine



La conquête

- En 43 ap. J.-C.
- Entre 43 et 47
- Entre 47 et 77
- Expéditions d'Agricola entre 77 et 84

La pacification

- Fondation de la capitale de province
- Mur d'Hadrien
- Camp de légionnaires

4 La romanisation

Agricola¹ voulait les² habituer à vivre paisiblement et à occuper agréablement le temps libre. Il aidait à édifier des temples, à aménager des places publiques, à construire de vraies maisons. [...] Eux qui naguère méprisaient notre langue, ne désiraient-ils pas maintenant, à tout prix, la parler couramment ? Par la suite, cela fit bien de s'habiller comme nous et beaucoup adoptèrent la toge. Peu à peu, les Bretons se laissèrent aller [...] dans les thermes et le raffinement des festins.

Tacite, *Vie d'Agricola*, 98 après J.-C.

1. Général qui achève la conquête de la Bretagne (partie sud).

2. Les Bretons.

Document : l'édit de Caracalla (212 ap. J.-C.)

« Je donne à tous ceux qui habitent l'empire le droit de cité romaine. Il se doit en effet que la multitude soit non seulement associée aux charges qui pèsent sur tous, mais qu'elle soit aussi désormais englobée dans la victoire.

Et le présent édit augmentera la majesté du peuple romain : il est conforme à celle-ci que d'autres puissent être admis à cette même dignité que celle dont les Romains bénéficient depuis toujours. »

D'après la constitution antonine.

Caracalla : empereur d'origine berbère et punique. Il a régné de 211 à 217 (il est mort assassiné à l'âge de 29 ans).

Edit : texte de loi.

Droit de cité romaine : droit de devenir citoyen romain.

La « pax romana » (« paix romaine »), période de 2 siècles (Ier et 2ème siècles après J.-C.) durant laquelle l'empire romain a été en paix, a facilité l'unité de l'empire car le commerce a pu se développer à travers tout l'empire. Les Romains ont aménagé tout un **réseau de voies terrestres** (320 000 Km de routes reliées les unes aux autres) pour acheminer les marchandises produites jusqu'à Rome. Ces axes demeurent parfois de grands axes de circulation aujourd'hui, à l'instar de la Via Domitia qui relie l'Italie à l'Espagne en longeant la Méditerranée. Les **voies maritimes** sont également très utilisées et permettent d'acheminer les marchandises **jusqu'à Ostie, port maritime le plus proche de Rome.**

Dans l'Empire, les peuples conquis peuvent conserver leur religion, leurs traditions. Cependant, les **villes bâties par les Romains s'inspirent de l'Urbs (Rome)** et les **peuples conquis** adoptent en partie le **mode de vie des Romains** (vêtements, langue, usage des thermes...).

*La **Romanisation** passe aussi par le **culte impérial, l'intégration des habitants de l'empire comme citoyens romains (édit de Caracalla en 212)** ou l'intégration des élites dans les plus hautes fonctions de l'État. Ainsi, l'empereur Caracalla n'est pas d'origine romaine, mais d'origine punique et berbère.*